



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal du 12 novembre 2024 tenue à 17 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil : MME MAUDE WHITTOM, M. SIMON SESTO CIFOLA, MME CAMILLE JOLI-COEUR, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ ET MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse CHRISTINE BEAUDETTE.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le directeur général et la greffière sont présents.

Madame la conseillère Karine Laramée est absente.

**2024-11-686**

#### **ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM  
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée

**2024-11-687**

#### **APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT MULTIFAMILIAL - LES BOISÉS DION - 7025, RUE JEAN-CLAUDE-LANGLOIS - ZONE R-3 483**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 30 octobre 2024 portant le numéro R-24-CU-5013, le plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet de construction d'un bâtiment multifamilial de 24 logements à être érigé au 7025, rue Jean-Claude-Langlois dans la zone R-3 483 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillé aux documents suivants:

- document de présentation préparé par Domus, daté du 15 octobre 2024;
- plan d'architecture préparé par Kiva, daté du 10 octobre 2024;
- plan d'implantation préparé par Géoposition, daté du 11 octobre 2024;
- plan d'aménagement paysager préparé par Domus, daté du 11 octobre 2024;
- lettre explicative préparée par Domis, datée du 11 octobre 2024.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 35 000 \$ pour l'aménagement paysager qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.

Adoptée

**2024-11-688**

**APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT MULTIFAMILIAL - LES BOISÉS DION - 7055, RUE JEAN-CLAUDE-LANGLOIS - ZONE R-3 483**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 30 octobre 2024 portant le numéro R-24-CU-5014, le plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet de construction d'un bâtiment multifamilial de 24 logements à être érigé au 7055, rue Jean-Claude-Langlois dans la zone R-3 483 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillé aux documents suivants:

- document de présentation préparé par Domus, daté du 15 octobre 2024;
- plan d'architecture préparé par Kiva, daté du 10 octobre 2024;
- plan d'implantation préparé par Géoposition, daté du 11 octobre 2024;
- plan d'aménagement paysager préparé par Domus, daté du 11 octobre 2024;
- lettre explicative préparée par Domis, datée du 11 octobre 2024.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 65 000 \$ pour l'aménagement paysager qui vise à assurer l'exécution du contenu des plans, le respect des délais et le paiement des éléments que le requérant doit prendre à sa charge.

Adoptée

**2024-11-689**

**REFUS DE LA MODIFICATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ - LES BOISÉS DION - 7396, RUE MÉRILDA-DION - ZONE R-3 483**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De refuser, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 30 octobre 2024 portant le numéro R-24-CU-5015, la modification du plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet de construction d'un bâtiment unifamilial isolé à être érigé au 7396, rue Mérilda-Dion dans la zone R-3 483 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- plan d'architecture préparé par Plan-If, daté du 19 juillet 2024;

- plan d'implantation préparé par PLG Inc., daté du 11 juillet 2024;
- plan d'aménagement paysager préparé par Marie-Pier Lamoureux, daté du 19 juillet 2024;
- simulation visuelle préparée par Katia Fortin design, datée du 19 juillet 2024;
- lettre argumentaire (avec annexe) préparée par Annie Robitaille, datée du 7 octobre 2024.

Adoptée

#### **2024-11-690**

#### **APPROBATION DE LA MODIFICATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'UN ESPACE TAMPON ENTRE LA ZONE I-3 467 ET LES ZONES RÉSIDENIELLES CONTIGÜES - CENTRE DE DISTRIBUTION RENAUD-BRAY - 3785, RUE LA FAYETTE OUEST**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
 APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 30 octobre 2024 portant le numéro R-24-CU-5018, la modification du plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet d'aménagement paysager d'un espace tampon entre la zone I-3 467 et les zones résidentielles contigües pour le Cedntre de distribution Renaud-Bray situé au 3785, rue La Fayette Ouest et détaillée aux documents suivants:

- plan d'aménagement paysager - approuvé par permis, préparé par Montoni, daté du 5 mai 2021;
- plan annoté par le Service d'urbanisme le 1er février 2024;
- plan d'aménagement paysager - nouvelle proposition, préparé par Alain Carrier, daté du 17 septembre 2024
- lettre argumentaire préparée par Julie Jarry, datée du 29 novembre 2023.

La garantie financière pour la réalisation aménagement paysager au montant de 150 000 \$ identifiée à la résolution numéro 2021-07-362 est liée à la présente.

Adoptée

#### **2024-11-691**

#### **NOMINATION - DIRECTEUR AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
 APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

De nommer monsieur Stéphane Mérineau au poste cadre à temps complet de directeur au Service des ressources humaines selon les modalités soumises.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service des travaux publics.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**2024-11-692**  
**EMBAUCHE - TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT, MATIÈRES**  
**RÉSIDUELLES AU SERVICE DU GÉNIE**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ  
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'embaucher monsieur Charles Bissonnette au poste syndiqué régulier à temps complet de technicien en environnement, matières résiduelles au Service du génie à compter du 2 décembre 2024.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service du génie.

Adoptée

**2024-11-693**  
**EMBAUCHE - TECHNICIENNE À LA COMPTABILITÉ NIVEAU I AU SERVICE**  
**DES FINANCES**

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA  
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

D'embaucher madame Maryse Lonergan au poste syndiqué régulier à temps complet de technicienne à la comptabilité niveau I au Service des finances à compter du 18 novembre 2024.

De procéder à la mise à jour de l'organigramme du Service des finances.

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

**2024-11-694**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM  
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

De lever la séance à 17 h 35.

Adoptée